

GREFFE
Tribunal de Commerce de
POITIERS
4 RUE DU MOULIN A VENT
86000 POITIERS

INITEL RCS : TEL.36.29.11.11

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

** S.A.R.L.
* S O N D E F O R
Concernant * CENTRE D'AFFAIRES PACT, RUE
* ALBIN HALLER - REPUBLIQUE 2
*
** 86000 POITIERS

Réf : 92B215
RCS : 387613334

Pièces déposées le 04/05/1994


Numéro : 50809

Dénomination sociale :
S O N D E F O R
(SONDAGES ET FORAGES)

P.V. D'ASSEMBLEE du 31/03/1994 : CHANGEMENT DE GERANT
Ancien gérant : CHESSE Robert
Nouveau gérant : DUBOIS André.

Cout du dépôt : 70.14 Francs.
Dont T.V.A. : 6.14 Francs.

Cia : 16169


Le Greffier,

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
Dépot Effectué Par * S.A.R.L.
* S O N D E F O R
* CENTRE D'AFFAIRES PACT, RUE
ALBIN HALLER - REPUBLIQUE 2
LE SCEAU CI-DESSUS DE ROULEUR ROUGE S'ANNULE QUE LORS
QU'IL EST EN PRESENCE D'UN ORIGINAL EMANANT DU GREFFE

** 86000 POITIERS

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 1994**

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze et le 31 Mars à 19 H 30, les associés de la Société **SONDEFOR** Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 Frs se sont réunis au Siège Social à POITIERS, Centre d'affaires Pact - Rue Albin Haller - Z.I. de la République, en Assemblée Extraordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur André DUBOIS, associé.

Le Président constate qu'en dehors de lui-même titulaire de 400 parts

- Monsieur Pascal ACHAT titulaire de 100 parts

que le total des parts représentées est de 500 parts soit plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité les décisions relevant de cette convocation.

Le Président dépose sur le Bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) Les récépissés des lettres recommandées de convocation
- 2°) Le rapport du Gérant,
- 3°) Le Texte des résolutions soumises à l'approbation des associés.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à un Gérant démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Gérant.

Puis lecture est donnée du rapport du Gérant.


La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée extraordinaire des associés accepte la démission DE Monsieur Robert CHESSE de ses fonctions de Gérant à compter du 31 Mars 1994 et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Extraordinaire des associés décide de nommer en qualité de Gérant :

- Monsieur André DUBOIS, Directeur Technique, 15, allée de la Cité Ste-Jeanne
86000 POITIERS

en remplacement de Monsieur Robert CHESSE, Gérant démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant pour effectuer les diverses formalités
prévues par la loi et les textes réglementaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le
Gérant.

copie certifiée conforme

SondeFor

un gérant

